

**Arrêté du 3 octobre 2017 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 8ème
NOR : JUSB1727903A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Paris en date du 1^{er} octobre 2017, portant délégation au tribunal d'instance de Paris 8ème ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Marie, Denise, Priscilla RAMCHURN (DEQUEKER), adjointe administrative principale, au tribunal d'instance de Charenton-le-Pont, déléguée par décision des chefs de la cour d'appel de Paris, en date du 1^{er} octobre 2017, est à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2017, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris 8ème.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 octobre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON